

partageons vos angoisses ; d'autant plus que c'est à nous surtout qu'incombe le devoir de ramener les cœurs à une réconciliation chrétienne et de veiller au salut éternel des peuples.

Tout d'abord, vous avez été bien inspirés de créer dans l'intérêt des ouvriers des offices du travail destinés à régler sur la base des principes de la sagesse chrétienne tous différends entre le capital et la main-d'oeuvre. En effet, comme nous l'écrivions récemment encore à l'évêque de Bergame, ces offices peuvent rendre des services précieux, pourvu que leur action s'appuie sur les principes catholiques et qu'en matière religieuse, morale et doctrinale, ils se soumettent docilement à l'autorité ecclésiastique.

Pour guérir les maux que causent ces conflits, l'Eglise a seule, en effet, un remède d'une efficacité certaine, conforme aux lois éternelles de cette justice que partout, en ce moment, l'humanité réclame à grands cris. Ces lois, il est absolument nécessaire de les observer, en s'en tenant toutefois à leurs propres limites, si l'on veut qu'elles demeurent justes et durables. Aussi nous supplions les riches de se montrer largement généreux et de s'inspirer plus de l'équité que de leur droit strict, et, en même temps, nous demandons avec instances aux prolétaires de veiller à ne pas mettre leur foi en péril par des revendications exagérées. Il y a là un piège de nos adversaires. Ils poussent les masses à demander trop, même à l'Eglise, et, une fois déçues, ils les excitent à la défection. Il faut donc s'abstenir de tout excès, et il y a toujours excès quand on recourt à la violence ou qu'on attise les haines entre les classes sociales, quand on méconnaît les multiples inégalités que crée la nature même parmi la fraternité et l'égalité humaines, quand enfin on ne donne pas d'autre but à la vie de l'homme que la conquête des biens de ce monde.

Les pauvres et les malheureux savent bien la tendresse par-